



CONCOURS P-08-23-24

CONSEILLÈRE OU CONSEILLER PÉDAGOGIQUE EN ORTHOPÉDAGOGIE

Lieu de travail :	Centre administratif, Mont-Laurier
Heures de travail :	35 h par semaine
Horaire de travail :	Du lundi au vendredi
Statut :	Poste régulier à temps plein
Supérieur immédiat :	La direction du service des Ressources éducatives
Entrée en fonction :	Le ou vers le 17 août 2023

NATURE DU TRAVAIL

L'emploi de conseillère ou conseiller pédagogique en orthopédagogie comporte plus spécifiquement des fonctions de conseil et soutien auprès des intervenantes et intervenants des établissements scolaires, notamment les orthopédagogues des écoles du primaire et du secondaire, par l'approche réflexive, relativement à la mise en œuvre, au développement et à l'évaluation des programmes d'études, à la didactique en ce qui a trait au service en orthopédagogie.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

Elle ou il conseille et soutient les orthopédagogues et directions d'établissements pour appuyer l'action quotidienne ; elle ou il conçoit ou sélectionne et anime les activités de formation et d'instrumentation pour des besoins d'adaptation, d'innovation et de développement pédagogique.

Elle ou il participe avec les enseignantes et enseignants à l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies et projets visant à aider les élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage.

Elle ou il collabore à l'implantation des programmes d'études et de formation, conseille les enseignantes et enseignants et la direction relativement à l'interprétation de ces programmes, conçoit et anime des ateliers et des sessions de formation sur les éléments du programme ; elle ou il collabore à l'élaboration de situations d'apprentissage et soutient l'expérimentation en classe.

Elle ou il analyse et conseille sur la sélection de matériel didactique, matériel complémentaire, équipement, logiciels et progiciels pertinents ; elle ou il conseille sur l'aménagement des locaux.

Elle ou il conseille les intervenantes et intervenants scolaires sur les moyens d'intégration des technologies à l'enseignement ; elle ou il collabore à la réalisation de projets qui vont dans ce sens ; elle ou il élabore et anime des ateliers de formation et d'information sur les éléments du programme d'intégration des technologies.

Elle ou il collabore avec les autres intervenantes et intervenants du milieu scolaire, les organismes partenaires et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Le Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides est un milieu de travail situé à proximité de la nature. Notre organisation offre des services d'enseignement de qualité à environ 4 000 élèves. Nous comptons vingt-et-une écoles primaires, une école primaire-secondaire, une école secondaire, un centre de formation professionnelle et un centre d'éducation des adultes.

Avantages de travailler avec nous :

- ❖ Milieu collaboratif
- ❖ Avantages sociaux compétitifs
- ❖ Minimum de vingt (20) jours de vacances annuellement
- ❖ Près de deux (2) semaines de congé durant la période des fêtes
- ❖ Salaire horaire entre 27,08\$ et 47,98\$, selon expérience, avec majoration conventionnée à l'échelon 18.
- ❖ Programme d'aide aux employés
- ❖ Régime de retraite à prestations déterminées
- ❖ Régime d'assurances collectives

DATE LIMITE POUR POSTULER :
6 juin 2023, à 16 h

Vous désirez vivre une expérience collaborative au sein d'une équipe dynamique?

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae, **en prenant soin d'inscrire le numéro du concours**, par courrier électronique à l'adresse suivante :

ressources.humaines@cssh.gouv.qc.ca

CONCOURS P-08-23-24 (suite)

CONSEILLÈRE OU CONSEILLER PÉDAGOGIQUE

QUALIFICATIONS REQUISES

Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié à l'emploi, notamment en éducation.

EXIGENCES PARTICULIÈRES

Posséder au moins 8 ans d'expérience de travail en enseignement et au moins 5 ans en orthopédagogie.

- Avoir une bonne maîtrise du français écrit et parlé, des connaissances appropriées des technologies de l'information et des communications pour soutenir son intervention dans les milieux;
- Avoir une bonne connaissance des différentes interventions pédagogiques favorisant la construction du savoir, dont l'enseignement explicite des stratégies et des principes pédagogiques soutenant l'apprentissage;
- Avoir un intérêt marqué pour la recherche et le développement sur les difficultés d'apprentissage et d'adaptation d'élèves de niveau primaire et secondaire présentant un trouble ou des difficultés d'apprentissage ou un trouble du langage;
- Être à l'affût des derniers développements concernant l'évaluation et l'intervention auprès d'élèves à risque présentant ces types de difficultés;
- Avoir des aptitudes pour travailler en équipe, se préoccuper de l'expertise des équipes et travailler d'une façon collaborative tant à l'interne qu'au niveau régional;
- Avoir une connaissance appropriée du fonctionnement du réseau scolaire, notamment de la politique de l'adaptation scolaire, du Programme de formation de l'école québécoise de la culture d'un milieu défavorisé et du modèle de réponse à l'intervention.

SEULES LES PERSONNES RETENUES SERONT CONTACTÉES

Nous souscrivons au principe d'équité en matière d'emploi.
Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins.